

Blegny Initiatives

Bureau de dépôt Awans

Magazine

L'agression de Trembleur

Notre ami Christian Deby a retrouvé dans les archives familiales un extrait de la MEUSE du lundi 9 novémbre 1959. Cet article concerne un mystérieux vol au charbonnage de Trembleur.

J'ai dactylographié le texte pour vous. L'ensemble paraîtra en différentes parties. Bonne lecture!

IPA

Le gardien nous a raconté le mystérieux vol de dynamite au charbonnage d'Argenteau à Trembleur

« Avec un 7,65 sur le ventre, je n'avais vraiment aucune chance de men tirer » a dit M. Jadot, qui a pu échapper à son agresseur en se cachant derrière un pilier de béton.

Mais l'homme était parti quand l'ancien gendarme put donner l'alarme. Le bandit avait dû fracturer une porte de bois, avant de pénétrer au dépôt C, où il s'est emparé de sacoches conte-nant 20 cartouches d'explosif et des détonateurs.

-> page 7



Grand Jeu Concours

en page 8

RETROUVEZ LES INFORMATIONS **DE LA COMMUNE DE BLEGNY**



- Barchon, extension du cimetière
- Les élections communales et provinciales
- Maison du Patrimoine



Pages 5-6





0496.63.11.89



Rue Trou du Loup 41, 4670 Blégny

OUVERT DU MERCREDI AU SAMEDI



Suivez-nous sur Facebook



RESTAURANT GRILLADE

04 336 66 17

Rue Lambert Marlet 40 4670 Blegny



Menuiserie intérieure & extérieure Ossature bois - Parachèvement

0497186093

rue Foxhalles, 83 4670 Blegny knopsdavid87@gmail.com Chaussures



Rue Entre-deux-Villes 47 4670 Blegny - 04 387 45 18 Egalement à Waremme, Herve, Visé et Aywaille



Grosjean

Bourdoux

Vente et dépannage TV et Electroménager sûr catalogue à domicile

0475 23 04 99 - bourdouxelectro@gmail.com



Ouvert de 12h à 14h et de 18h à 22h. Fermé le lundi et jours fériés.

rue Troisfontaines I 4470 Blegny

Q 04 387 79 87

www.ilmaestro.be

🚺 /ilmaestro



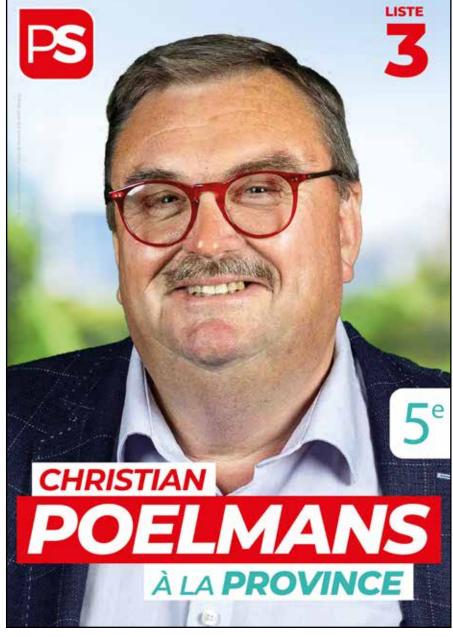


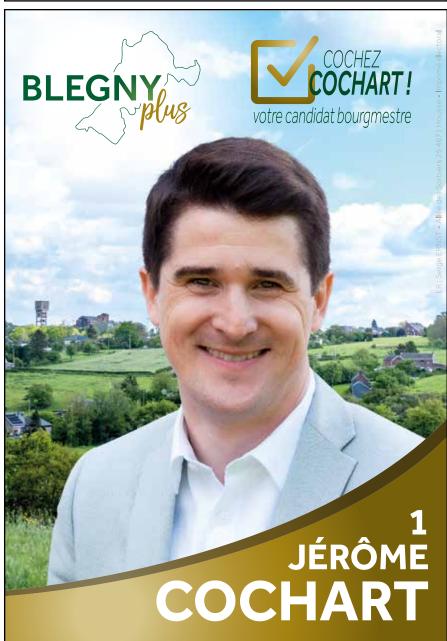


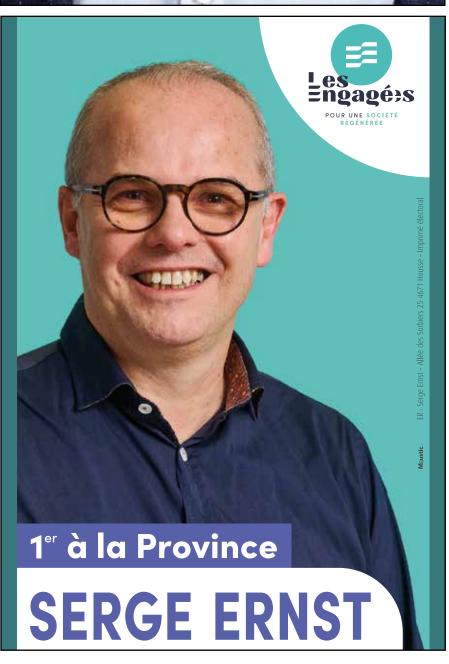
rue Entre-Deux-Villes 18 - BLEGNY

043875434













Notre liste

- 01 Jérôme COCHART
- Charline VAN SNICK
- 03 Serge ERNST
- 04 Isabelle DAENEN
-)5 Philippe DAEMEN
- 06 Nathalie JACQUEMART 🧶
- 7 Charly DEDEE
- 8 Sandrine STE**I**GER
- 09 Pierre NIZET
- .0 Marie SIMON
- 11 Simon BEBRONNE
- 12 Isabelle RENWART
- 13 Simon LAVALLEE
- 14 Nicole COUNEN
- 15 José GAILLARD
- 16 Cécile SLECHTEN-ANDRE .

 17 Nic WEBER .
- 18 Caroline PETIT
- 9 Victor Z**I**NNEN 🬘
- 20 Ann BOSSCHEM
- 21 Arnaud LECLERCQ (
 22 Anne de LAVAREILLE (
- 23 Jean-Marie LACROIX







ELECTRICITE GENER Chauffage à accumulation 21, rue André Ruwet 4670 BLEGNY Tél. 04.387.79.32 - GSM 0475/98.18.44

DONNA

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

TOITURE - SANITAIRE PETITE MAÇONNERIE **TRANSFORMATION**



Tél. : 04/387 74 86 Fax: 04/387 79 91

Rue Troisfontaines, 76 4670 BLEGNY

LEJEUNE STEPHANE

- Aménagements et entretien de jardin,
- Clôture, toitures vertes, petites cours et allées
- Elagage divers, déneigement hivernal
- Bois de chauffage : Chers clients, vu la demande croissante en bois, commandez min. 1 an à l'avance pour avoir du bois sec.

UNITE PASTORALE des 6 clochers de Blegny



NOUVEAU SITE

FACEBOOK

Accueil paroissial

- route de Mortier 12 à 4670 Mortier
- Infos générales : 04 272 79 29
- secretariat@up6clochers-blegny.be
- Lundi de 9 à 12h, mardi et mercredi de 9 à 17h ou sur rendez-vous
- Baptêmes: Bapteme@up6clochers-blegny.be

Horaire des célébrations :

- Samedi 5 octobre : 14h30 messe de la fête à St-Remy 17h à Blegny
- Dimanche 6 octobre : 10h à Barchon
- Samedi 12 octobre : 17h à Blegny
- Dimanche 13 octobre : 10h à St-Remy
- Samedi 19 octobre : 17h à Blegny
- Dimanche 20 octobre : 10h à Mortier • Samedi 26 octobre : 17h à Blegny
- Dimanche 27 octobre : 10h à Housse
- Vendredi 1er novembre :
- 10h messe de la Toussaint à Housse 15h Prières pour les défunts à Blegny, Barchon, Mortier et
- Samedi 2 novembre : 17h à Blegny • Dimanche 3 novembre : 10h à Barchon

1ère communion

Les enfants de 3e primaire recevront un mail pour la rentrée, ils seront accueillis par la communauté durant les célébrations du mois d'octobre.

Pour les enfants de 2e primaire, rendez-vous le samedi 23 novembre entre 14 et 16h à l'église de Blegny. Chacun vient au moment qui lui convient entre les heures indiquées!

Contact: 0475 27 20 81 - premieres.communions@ up6clochers-blegny.be

Profession de foi

Rencontres le dimanche 29 septembre de 9h30 à 11h30 à l'église de Saint-Remy et le dimanche 20 octobre journée à Banneux.

Contact: 0496 33 61 93 - professions-de-Foi@up6clochers-blegny.be

Jeunes 12/15: bernou.12-15@outlook.be

Rentrée le samedi 21 septembre et rencontre le 19 octobre.

Jeunes qui se préparent à la confirmation confirmations@up6clochers-blegny.be

Inscriptions via le lien : https://forms.gle/ugD5nnifDiYLVHrT7 Renseignements: 0496 33 61 93

Les carnets de Blegny et environs

Béatrice DESSART, de Barchon, épouse d'André Pirard, décédée le 13 août à l'âge de 61 ans Paula CLUDTS, de Blegny, épouse d'Henri Brenkers, décédée le 13 août à l'âge de 95 ans

Chantal FRANCIS, de Blegny, décédée le 22 août à l'âge de 72 ans

Emérence VANDERHEYDEN, de Saive, veuve de Léon-Dominique Kolp, décédée le 27 août à l'âge de 90 ans

Milly VAN DEN EYNDE, de Saive, épouse de Karl Major, décédée le 31 août à l'âge de 80 ans

Max ANSON, de Saive, époux d'Edwige Kiszak, décédé le 31 août à l'âge de 81 ans

Betty HOUBART, de Saive, veuve de Pierre Dethier, décédée le 4 septembre à l'âge de 89 ans

Henri BRENKERS, de Blegny, veuf de Paula Cludts, décédé le 6 septembre à l'âge de 95 ans

La FUREUR DE LIRE: 16 au 20 octobre



Entretien avec le Dr Philippe Boxho, le médecin légiste qui fait parler les morts:

10 octobre 2024 à 18h, salle polyvalente de Blegny-Mine. COMPLET.

© Bernard Babette, 2024 - fureur@blegny.be

Rencontre littéraire: Marie-Astrid ROBA

Nous vous proposons de découvrir Marie-Astrid Roba, autrice et accompagnatrice, à l'occasion de la sortie de son dernier roman « Lignes de fuite ». Elle pourra vous parler de son parcours littéraire, ses motivations pour l'écriture, vous présenter son livre, mais aussi vous faire découvrir CLéA.

La compagnie de Lecteurs et d'Auteurs (CLéA) a pour but d'offrir une relecture et un accompagnement à des auteurs en apportant le regard attentif de plusieurs lecteurs sur leur ouvrage en construc-

A la bibliothèque de Blegny, le samedi 19 octobre à 10h, entretien suivi d'une discussion libre et d'une séance de dédicaces.

> Deux organisations de l'échevinat de la culture en partenariat avec les bibliothèques de l'entité et le Centre Culturel de Blegny.



La Semaine des Sentiers, c'est d'une part l'occasion d'expliquer pourquoi les voiries communales dédicacées aux modes actifs (piétons, cyclistes...) sont importantes pour notre mobilité et pour la biodiversité. Et d'autre part de montrer toutes les initiatives

qui permettent de les protéger et de les valoriser.

Que vous soyez citoyen, association, ville ou commune, école, mouvement de jeunesse, syndicat d'initiative, office du tourisme... tout le monde peut rejoindre et proposer une activité dans le cadre de la Semaine des Sentiers pour faire découvrir les voiries communales dédicacées aux modes actifs (piétons, cyclistes...) de sa région. En ville, à la campagne, que ce soit pour le loisir ou pour des déplacements plus utilitaires. » (tousapied.be)



Une suggestion du groupe BE21 (Site : be21.be - mail : bonjour@be21.be - fb : Be21 des racines et demain)

« IL MÉRITAIT D'ÊTRE DANS LE JOURNAL...": Jean-Pierre SOMJA

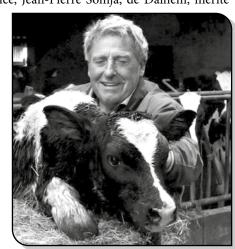
En effet, Mérite agricole 2024 à la Foire agricole de Battice, Jean-Pierre Somja, de Dalhem, mérite vraiment ce titre.

Fermier depuis son plus jeune âge (14 ans), il pratique ce métier d'éleveur laitier tous les jours depuis l'aurore jusqu'au crépuscule, avec la même passion et le même enthousiasme.

Contrairement à certains agriculteurs, il veille à préserver ses prairies, haies et arbres fruitiers multiples et variés, en vivant en harmonie avec la nature qui l'entoure.

Son épouse Monique n'est jamais très loin, et Jean-Pierre, très érudit, ne perd jamais une occasion de tailler une bavette avec ceux qui le croisent, toujours sourire aux lèvres, et capable grâce à sa terrible mémoire de raconter des anecdotes et autres faits divers datant de plusieurs dizaines d'années avec une précision incroyable.

Serge Belleflamme



Barchon: extension du cimetière

Le cimetière de Barchon s'étend derrière l'église Saint-Clément, au milieu du village. Comme à Saive, comme à Saint-Remy, l'ancien cimetière a évolué de manière continue, sans un nouveau cimetière sur un site distant.

Après plusieurs années où les sépultures d'importance historique locale dont celles de victimes des atrocités d'août 1914 - y ont été identifiées, des exhumations ont pu y être pratiquées concernant les autres sépultures « en défaut d'entretien » (avant, on disait « en état d'abandon »). Très respectueusement, les restes alors retrouvés ont été mis dans un ossuaire construit par les ouvriers communaux dans le même cimetière. Malgré cela, les places vont bientôt manquer...



Or, chacun a le droit de choisir la terre où il veut reposer. Celle de son village natal ou d'adoption, le plus souvent. Ce droit est sacré. C'est pourquoi la Commune a décidé d'acquérir le terrain de 2000 m² qui permet une extension dans la continuité et de faire aménager celui-ci conformément aux normes actuelles visant à la végétalisation des cimetières (terrassements, engazonnement, plantation d'arbres, d'arbustes et de haies outre la conservation d'un arbre remarquable, installation de bancs et de poubelles, etc.). Le marché public est en cours, pour un montant évalué à 235.000 € et une fin des travaux prévue en 2025.

Bien entendu, tous nos cimetières sont gérés selon les mêmes principes, par respect pour tous nos villageois!

L'Échevin des Travaux

Blegny

Toujours en mouvement!

L'asbl **Blegny Move**, créée en 2006, a pour objectif de soutenir et dynamiser le commerce de proximité et le tissu économique sur la Commune de Blegny. Cet objectif s'est principalement traduit par la création et l'émission de chèques commerces.

L'an passé, le 10 novembre, nous avons inauguré la formule d'un repas où les acteurs de l'économie locale ont échangé autour d'une bonne table, dans une ambiance positive sublimée par le mini piano de Newton Lawrence. Le succès de cet événement nous encourage à le rééditer!

Ainsi, le 2^{ème} repas des commerçants et indépendants de l'entité aura lieu le samedi 16 novembre à Blegny-Mine. Ce repas sera l'occasion de rencontrer d'autres professionnels de chez nous et de partager les expériences de chacun. De plus, en collaboration avec Basse-Meuse Développement, il y a chaque mois un petit déjeuner informatif avec un thème différent. Une occasion supplémentaire de rencontrer des commerçants et indépendants du même terroir et d'en apprendre davantage sur une matière actuelle.

Vous êtes intéressé(e)(s) par les activités de Blegny Move ou vous souhaitez devenir membre de l'action « chèques commerces » ?

Contactez-nous: info@blegnymove.be 04/370.17.10 ou via notre page Facebook



L'Échevine du Développement économique, Présidente de l'asbl Blegny Move

Les noces des amoureux



Des amoureux de l'entité ont fêté leurs noces d'or et de diamant :

Sont mariés depuis 50 ans :

- Majo BRICTEUX & Pierre HANS, le 20 avril
- Marie HENRION & Christian SPIERTZ, le 3 juillet
- Sonia BELSÖ & José PIETTE, le 13 juillet
- Suzanne STREPENNE & Vladek PAWECZ, le 20 juillet
- Andrée RENETTE & Guy NIKELMANN, le 10 août

Sont mariés depuis 50 ans et 1 an :

• Annie ALBERT & Guy DEMONCEAU, le 4 juillet

Sont mariés depuis 60 ans :

- Noëlle DIELIE & Marcel RAUSCH, le 4 août
- Martine KOWALSKI & Henri L'HOMME, le 8 août

Félicitations à tous ces couples que l'amour unit si fort !

L'Échevine des Seniors

Les élections communales et provinciales du 13 octobre prochain arrivent à grands pas...

POUR RAPPEL, LE VOTE EST OBLIGATOIRE.

• PROCURATION:

Si vous vous trouvez dans l'impossibilité d'aller voter en personne le 13 octobre 2024, vous pouvez donner procuration, sous certaines conditions, à un autre électeur afin qu'il vote en votre nom et pour votre compte. Vous pouvez obtenir ce document à l'Administration communale ou sur le site des élections: https://electionslocales.wallonie. be sur lequel vous trouverez toutes les informations utiles. A Chaque électeur ne peut disposer que d'une seule procuration.

• CONVOCATIONS :

Les convocations électorales seront distribuées par bpost pour fin septembre maximum.

C'est sur cette convocation que vous trouverez le numéro et l'adresse de votre bureau de vote.

• PMR :

Un isoloir adapté aux personnes à mobilité réduite est prévu dans chaque bureau de vote.

• ASSISTANCE AU VOTE :

L'électeur qui estime avoir besoin de se faire accompagner jusque et dans l'isoloir pourra soit se faire accompagner par la personne de son choix pour autant que cette dernière soit en possession de sa carte d'identité ET de sa propre convocation, soit se faire accompagner par le Président de bureau de vote.

Plus aucune déclaration préalable n'est nécessaire pour être accompagné jusque dans l'isoloir.

Un accompagnant ne peut toutefois exercer ce droit qu'une seule fois ; il se verra apposer un cachet sur sa convocation : « A exercé le rôle d'accompagnant ».

• HORAIRE:

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 13h00!

Une permanence se tiendra aux mêmes heures à l'Administration communale de Blegny, rue Troisfontaines, 11 au cas où vous auriez égaré votre convocation.



PLUS D'INFOS SUR LE SITE : WWW.BLEGNY.BE /MA-COMMUNE/ELECTIONS

OU PAR TÉLÉPHONE AU SERVICE ELECTIONS : 04/345.96.52





Maison du Patrimoine : à visiter

Inaugurée le 9 septembre 2022, la Maison du Patrimoine de Blegny recueille et conserve les éléments de notre passé ayant une valeur historique et/ou mémorielle. Parmi ces éléments, trois tableaux, une porte et une pierre viennent d'être réunis dans la même pièce, après plus d'un siècle de séparation. En effet, le 16 août 1914, les quatre otages blegnytois ont été exécutés par l'armée allemande puis les bâtiments de la place incendiés, dont l'église et la Halle de Justice. De la terrible exécution, nous avons une image forte due aux tableaux d'Évariste Carpentier, peints en grand et en petit format dès 1919. Dans un documentaire britannique sur la Première Guerre mondiale comme dans le numéro spécial de Paris Match paru au moment du centenaire, en 2014, cette œuvre illustre fortement les atrocités alors

commises. Des ruines de la Halle de Justice, deux éléments ont été sauvés : la porte métallique du Trou-Louis, c'est-à-dire de la cellule où était enfermé un certain Louis quand il se rendait coupable d'ivresse publique; la pierre d'imposte qui surplombait l'entrée principale, indiquant que le comte de Lannoy, baron de Clervaux, seigneur de Trembleur, et son épouse avaient fait construire ce bel édifice en 1699. Deux siècles avant que passe le Vicinal, grâce au Bourgmestre André Ruwet dont le portrait, réalisé en 1911 par Émile Deckers, est conservé dans la même pièce pour donner un aperçu lumineux de sa vie paisible qui a précédé sa fin atroce.

Un autre tableau, datant de l'Entredeux-Guerres, vient d'être confié à la même Maison. Il représente Jean

Dossin, 1858-1933, qui fut l'un des fondateurs de la Société Royale Ligne « la Droite » de Saint-Remy en 1887 (cf. Joseph Schnackers et Paul Bolland, La Ligne Droite centenaire, 1986). Grand merci à

notre ami Georgy Battice, sans qui cet objet aurait été perdu!

Nombreux sont les objets conservés, parlants, outre ceux que nous venons de décrire. Elle en reçoit toujours - à titre de prêt ou de don - si vous en avez qui pourraient les rejoindre!

La Maison du Patrimoine est la vôtre. Elle se visite. Visitez-la! Son adresse: rue de la Station 56, à 4670 BLEGNY (derrière le bâtiment Fricaud-Delhez, parking aisé). Elle est ouverte le mardi après-midi et le jeudi après-midi, ainsi qu'autrement sur rendez-vous pris auprès de Daniel Neicken:

- 04/377.99.65 ou 04/343.33.02
- daniel.neicken@blegny.be

Bonne visite de cet espace, et même bon voyage dans le temps :)

L'Échevine de la Culture

Mérite sportif blegnytois

« Hagnî so s'tchique po div'ni champion! »

APPEL À CANDIDATURES

La Commune de Blegny a décidé de récompenser, chaque année, au dernier trimestre, les acteurs les plus méritants des différents sports pratiqués en lien avec l'entité. Ces acteurs se répartissant en trois catégories, sans distinction de genre ni de validité (handicap ou non), le « Mérite sportif » se divise en trois prix :

1) LE TROPHÉE SPORTIF COMMUNAL, doté de 350 € en numéraire, qui récompense un club ou une équipe d'un club de l'un de nos sept villages - par son siège juridique et/ ou par le lieu de sa pratique - ayant été remarquablement performant au cours des douze mois qui précèdent le présent appel.

2) LE TALENT SPORTIF COMMUNAL, doté de 350 € en numéraire, qui honore un sportif ou une sportive dont le domicile et/ou le club sont situés dans l'un de nos sept villages et ayant réalisé des performances remarquables au cours des douze mois qui précèdent le présent appel ;

3) LE PRIX D'ENCOURAGEMENT, doté de 350 € en chèques commerces, qui revient soit à un sportif ou une sportive particulièrement prometteur ou prometteuse, soit à une personne ayant fait preuve d'un grand dévouement à son club et/ou dans la promotion du sport local au cours des douze mois qui précèdent le présent appel.

Les candidatures peuvent être déposées tant par nos clubs (reconnus par une Fédération ou par l'ADEPS) que par nos citoyens... dont les candidats eux-mêmes.

Les candidatures devront parvenir avant le 1er novembre 2024. Elles prendront la forme d'un formulaire par prix, mis en ligne au format .docx sur le site internet **blegny.be** (> Ma Commune > Administration > Echevinat des Sports) et seront envoyées, dûment remplies, à l'Administration communale de Blegny, Échevinat des Sports, rue Troisfontaines 11 à 4670 BLEGNY par la voie postale, ou par la voie électronique à l'adresse philippe.medery@blegny.be.

Le jury, composé de cinq membres désignés par le Conseil communal et présidé par l'Échevin des Sports, se réunit dans les quinze jours qui suivent la clôture des candidatures. Il départage alors les candidatures recevables et désigne ainsi le lauréat ou la lauréate de chaque prix au scrutin secret, à la majorité des suffrages des jurés présents.

Les prix seront remis auxdits lauréats lors d'une séance officielle, dans un assez bref délai.

NB: le Règlement communal sur l'octroi du Mérite sportif est téléchargeable au format .pdf sur la même page que les formulaires.

L'Échevin des Sports

AGENDA BLEGNYTOIS:





REPAS D'AUTOMNE DES SENIORS



VENEZ DÉGUSTER LE REPAS HISPANIQUE À L'ATTENTION DES SENIORS DE LA COMMUNE DE BLEGNY ACCOMPAGNÉ DE SON AMBIANCE MUSICALE.

MENU:

ASSIETTE DE TAPAS COMPRENANT : GASPACHO ANDALOU, TORTILLA DE POMMES DE TERRE AUX OIGNONS, FROMAGE IBÉRICO AU LAIT CRU & CROQUETTE AU JAMBON IBÉRIQUE

PAELLA DE FRUITS DE MER ET DE PILON

CRÈME CATALANE FLAMBÉE EN SALLE

INFOS:

- entrée + plat + dessert
- COMBIEN 1
- Salle polyvalente de Blegny-Mine à partir de 1:
- ACCESSIBILITE 1
 ok PMR
- RESERVATION?
 Obligatoire à partir du
 lundi 7 octobre 2024
 via le service des Seniors
 (04/387.43.25 ou
 seniors@blegny.be)

Å l'initiative de l'Echevinat des Seniors et du Collège communa de Blegny

Suite de l'édito

aucune chance de m'en tirer... C'est pourquoi il a bien fallu que je laisse le bandit s'emparer de la dynamite et des détonateurs...

Ce sont les paroles mêmes de M. Théophile Jadot, garde au charbonnage d'Argenteau, à Trembleur (dans la région liégeoise), qui a été attaqué, au cours d'une de ses rondes, par un homme armé d'un pistolet. Le bandit est parvenu à s'enfuir avec de puissants explosifs et, jusqu'à présent, ni lui, ni son dangereux butin n'ont pu être retrouvés.

M. Théophile Jadot est âgé de 63 ans et habite rue Haute-Sougné, 403, à Trembleur. C'est un ancien gendarme (25 ans à la brigade de Trembleur), doué d'une grande vitalité. Aussi, à sa mise en pension, en 1945, a-t-il cherché une activité. Ét depuis 15 ans, il est garde au charbonnage d'Argenteau, à 2 km de chez lui.

- Je n'ai jamais eu la moindre histoire, en tant que garde, explique M. Jadot. Samedi, j'avais pris mon service à 22 heures et, vers 1 heure du matin, je me suis mis en route pour faire ma quatrième ronde. Au dépôt D des explosifs, rien d'anormal. Mais en arrivant au dépôt C (une maisonnette en briques rouges avec toit en béton recouvert de tôles ondulées, située derrière un gros tas d'anthracite) j'ai aperçu une lumière. Je me suis approché croyant avoir affaire à un ouvrier du charbonnage qui venait chercher des explosifs pour son travail. L'endroit était plongé dans l'obscurité totale, je me suis approché du dépôt et j'ai aperçu un homme.

Je l'ai interpellé en wallon. L'homme s'est retourné brusquement et, dans le faisceau de sa torche, j'ai vu qu'il avait fracturé la porte en bois se trouvant derrière la porte blindée, et qu'il avait un pistolet en main.

- Il m'a semblé que c'était un FN 7,65 mm, précise le garde. Comme celui que j'avais au temps où j'étais à la gendarmerie.

M. Jadot, qui était armé d'un 6,65, porta la main à sa poche pour prendre son arme, mais à ce moment-là, le bandit lui cria:

Laissez votre arme où elle est ou je tire » et il braqua sa torche sur le visage de M. Jadot pour l'éblouir.

- Je n'avais aucune chance contre lui, poursuit ce dernier. Même si j'avais pu prendre mon 6,35, je n'aurais pu rien faire. Car, si j'ai le revolver en poche, il n'est pas armé. Il aurait fallu que je fasse glisser une cartouche dans le canon. Avant que j'aie pu le faire, j'avais deux balles dans le ventre...

M. Jadot abandonna donc toute résistance et continua à avancer dans le chemin encaissé entre le tas de 10/22 et un amoncellement de « fines ». Le bandit, pointant toujours son arme dans la direction du gardien, le suivit en direction du puits d'extraction.

Arrivé près de celui-ci, M. Jadot se dissimula derrière un pilier en béton. Le bandit avait disparu. Il était vraisemblablement retourné vers le dépôt d'explosifs. M. Jadot appela alors trois ouvriers qui travaillaient à proximité, dans les superstructures du charbonnage. Crahay et Angelo, un Italien, arrivèrent presque tout de

« Je les ai mis au courant en quelques mots, continue le gardien. Puis nous nous sommes dirigés vers le dépôt éventré, dont la porte blindée gisait à terre. Il manquait, dans le dépôt, deux mallettes, celles du boute-feu Englebert, de La Calamine. Presque au même instant, à cinquante mètres de là, sur la route de Dalhem, nous avons entendu le bruit du moteur d'une voiture qui démarrait. Elle avait bientôt disparu dans la nuit. »

Les 5 et 6 octobre, le club de "MORTIER C'EST L'PIED" organisera

son week-end de marche au départ de Blegny-Mine

Nous vous invitons à venir partager quelques heures de détente sur nos sentiers, dans nos bois, nos bocages en participant à notre marche d'octobre au départ des halls du domaine de Blegny-Mine qui ont été aménagés pour l'occasion et où vous serez accueillis dans la joie et la bonne humeur.

Plusieurs parcours s'offriront à vous : 1,5 - 4 - 7 - 13 - 21 - 30 et 42 km.

Il y aura de quoi vous restaurer aux postes de ravitaillement sur les parcours ainsi que de retour à Blegny-Mine (crêpes, croque-monsieur, soupes, tartes, sandwiches...). Nous espérons vous y rencontrer très nombreux.

A très bientôt, Le comité

Avec la collaboration de l'administration communale de Blegny Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter soit Philippe ROGISTER au 04/387 45 88 soit Jean-Marie STREPENNE

Les Orgues de Mortier

Issus de Mortier, les 3 frères Molinghen ont construit l'orgue à un clavier en 1845 grâce à une souscription publique (tout comme le corps de l'église, un peu plus tôt)!

De leur atelier sont sortis 12 orgues dont ceux de l'église de Saint-André, Richelle et Berneau (2 claviers). Comme l'orgue nécessitait une restauration, 2 jeunes du village ont monté un groupement en 1986 afin d'organiser des activités pour la récolte de fonds. Après 3 années d'incessantes activités, l'orgue à pu être restauré par la firme Schumacker (Eupen) sous la surveillance de l'expert Hubert Schoonbroodt, qui joua le concert d'inauguration le 29 octobre 1989, tandis que Patrick Wilwerth dirigea la Messe solennelle du Liégeois Jules Conrardy (19e siècle) le matin même!

L'instrument aujourd'hui a conservé son bel aspect et ses qualités dues à un entretien annuel dont évidemment l'accordage.

Jean-Pierre Bultot



159° FÊTE PAROISSIALE 🖑 4 🕶 8 OCTOBRE 2024

VENDREDI 04 octobre

18h30 SPAGHETTI PARTY GRENIER À VINS Au Traguerard

22h00 BLIND TEST & SOIRÉE

10€ (10 ρ.ρ. équipe max) Entrée gratuite!

SAMEDI <u>05 octobre</u>

14h30 MESSE DE LA FÊTE 16h00 AUBADE MUSICALE

16h30

DE REMY & DES MEMBRES avec l'Harmonie Royale Ste-Barbe

22h00 SOIRÉE INTERJEUNESSES

Entrée:7€ - Prévente:5€ (disponibles auprès des jeunes du comité).

14h30 JEUX INTERJEUNESSES

AMBIANCE BANDAS

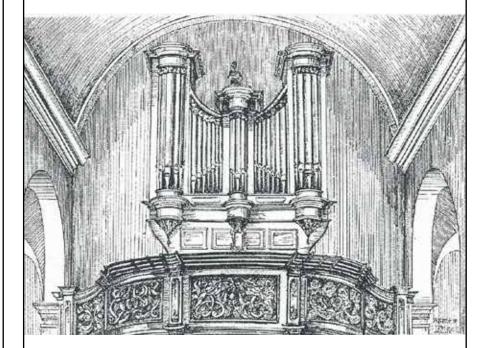
zenďa 18h00 REMISE DES PRIX

DE LA MANCHE DU JOUR

Pour le 35ème anniversaire de la restauration de l'orgue Molinghen à l'église St-Pierre,

CONCERT D'ORGUE ET HAUTBOIS

MORTIER



DIMANCHE 27 octobre à 15 heures (paf 10€)

Patrick Wilwerth, orque





Armand Rahier, hautbois





En collaboration avec le Centre Culturel de Blegny, avec le soutien de la Province de Liège - Service Culture. et de la Fédération Wallonie - Bruxelles

DIMANCHE 06 octobre

JOURNÉE DES FAMILLES

12h00 APÉRITIF-CONCERT

avec l'Harmonie Royale St-Martin de Fouron St-Martin.

RESTAURATION CAMPAGNARDE potée liégeoise, saucisses, brochettes..

JEUX EN BOIS & GRIMAGE 15h00 ANIMATION MUSICALE

LUNDI 07 octobre 14h00 AUBADE MUSICALE 18h00 FOLKLORE DE L'OIE

20h00 TÈYÅTE WALON Li Dramatique «Li Djônesse di Sint-R'meye» prusinte è s'såle

Dji n'a rin d'zos!

Intrêye:8€ (+ 16 ans)

2^{ème} représentation, le samedi 12 octobre 2024. réservation souhaitée chez Jacqueline Comblain-Belboom au **04/387.50.07** de 14h et 17h. MARDI <u>08 octobre</u>

AUBADE MUSICALE 20h15 FOLKLORE DE L'OIE

20h30 CRAMIGNON RENCONTRE 21h30

FOLKLORIQUE 22h00 BAL DES FAMILLES

Entrée gratuite!

Un Bollandois à Comblain

David OFFERMAN est un Bollandois athlétique de 48 ans.

Il a décidé de prendre une année sabbatique au basket avec les Roller Bulls pour pouvoir faire un peu de vélo. Il souhaite aussi suivre de très près ses deux enfants dans leurs différentes activités. Cependant, après avoir été un joueur aussi talentueux qu'élégant au cours d'une riche carrière avec Fléron et Ninane, notamment, puis avoir brillé avec les

Rollers Bulls, il a décidé de relever un nouveau défi à Comblain où son expérience sera précieuse dans un club qui a le vent en poupe.

Pour rappel, il avait participé, en division 2, à l'accession de Fléron à la 1ère division, juste avant que ce club ne change de nom et ne devienne Liège Basket.

Selon lui, viser la tête sera l'objectif naturel. La P2, dans le sillage de la TDM1, devrait évoluer à un bon niveau tout en gardant son côté sympathique. Certains joueurs viennent des divisions supérieures et vont tirer ce groupe. La montée en P1 et la Coupe provinciale seront les objectifs.

> Voilà qui promet pour la prochaine saison de basket.

> > JPA (d'après l'interview parue dans « Liège et basket »)





Les mots sont placés dans la grille horizontalement, verticalement, en diagonale, de gauche à droite ou inversement, de haut en bas ou inversement.

Lorsque tous les mots auront été trouvés, le titre mystère apparaîtra à partir de la première ligne au-dessus à gauche.

Bon amusement!

absolu amande cacahuete baker caramel cerise cookies cocolanta expresso fraise gianduja guerande ivoirienne mendiant noisette pistache piment sable rocher tonka tiramisu vanille winter

amaretto cafe citronette croquant framboisine gingembrette grue manoir pignon praline speculoos truffe

1 lot à remporter : Un panier d'assortiment de pralines d'une valeur de 45 € Schenmacker

STRACEEESCAIEASTELLE A S I V U S T O T T N H H E M P S M R T AKWRILOENTCHIEFFURTT K K G A T L N A U A E K B A K E R D R E NYRAUILJTHOSOGAQCUIR TFRCLOGSGOAMIIHRIWOB GVEACOIACYVCAOSZTBNM LPROPPXJBCNHABNARGAE S P C E D N A M A S E O L C K A O E M G TNAIDNEMAROENNMENXWN GUERANDEEMSLOGGQEPAI W Z R M Q V U L N I A T U T I B T R G G P I M E N T L C R N L R C F Y P T E I I I I NMHI TERCEEES RQESAT MQLTNCCXDONIMTSNBSNW AGJAEJOEDVQYRATRQODL HBVECRWRFCCUAIROOSUH ENISIOBMARFAAOAHVJF U S I M A R I T A N C J X N G V C D A G H S A B L E F E K L U I W U T Q I Q Q I

Je participe au concours « Schonmacker » du Blegny **Grand Jeu**

Initiatives de Septembre 2024.	
NOM:	
PRENOM:	
CONTACT (à votre choix : téléphone, GSM, Mail, FB ou adresse postale) :	
Le MOT MYSTERE est :	

Une saga barchonnaise: La chocolaterie Schonmacker

Bernard Schonmacker a aujourd'hui 40

Flash back : il effectue ses études primaires à l'école Saint-Joseph de Blegny, où se trouvent aujourd'hui ses quatre enfants (non : trois : l'aîné est déjà au secondaire à Herve).

Très tôt, il choisit sa voie et se retrouve dès la 2ème à l'IPES de Waremme en section chocolaterie pâtisserie. Bingo!: il a trouvé sa voie!

Il sort en 2003 après une 7ème professionnelle de gestion et travaille d'abord chez Iserentant et chez Benoit Laruelle.

Mais, rapidement, il aménage le garage de ses parents et le transforme en un ravissant petit magasin : un comptoir, une petite place pour l'atelier et c'est parti! Merci papa et maman pour leur coup de main!

Le succès est de suite au rendez-vous et beaucoup de villageois se souviennent sans doute de la file à la devanture du chocolatier au moment de Pâques!

En 2008, il gère un premier magasin à Visé et ensuite, un second à Bar-

Père de quatre enfants, il décide de se recentrer sur le seul commerce de Barchon où il se trouve aujourd'hui à temps plein.

Mais il est n'est pas seul : cinq personnes l'accompagnent ainsi qu'un staff d'étudiants aux moments opportuns.

Aujourd'hui, Bernard est satisfait du trajet parcouru malgré la situation actuelle du marché du chocolat : le prix du cacao, en un an, est passé de 1500 € à 10.000 € la tonne. Les raisons sont multiples : les mauvaises récoltes au Ghana et en Côte d'Ivoire dues au réchauffement climatique et à l'appauvrissement des sols. La spéculation financière a approfondi cette crise.

Mais Bernard reste confiant car sa production reste artisanale et il conserve un regard avisé sur le coût de production.

Ainsi, il prépare la collection 2025 - 2026 avec des standards réédités comme le « crème fraîche noisette » ou le « praliné tradition ». Une nouveauté : le caramel de café 100% arabica.

Une « success story » à la Barchonnaise! Bravo à cette famille et à cet « assembleur de saveurs ». Que ce succès puisse se poursuivre le plus longtemps pos-

A bientôt pour une délicieuse dégusta-

Iean-Pierre ANDRE





Assortiment de charcuteries et fumés Assortiment de crudités Oignons et cornichons Pommes de terre en chemise Pain et beurre 28 €/pers. - Min. 2 couverts

Οu Filet de raie de Zeebrugge sur une

Purée de potimarrons Réduction de Haut Jamard aux agrumes

> Figue rôtie au beurre de ferme, amandes caramélisées Glace au nougat de Montélimar

44 € - 57 € vins compris

Les marcheurs "Alliance Warsage" organisent leur 48° marche Charlemagne

Les samedi 19 et dimanche 20 octobre Circuit 4, 7, 13, 21 et 32 km

Départ : Salle de l'Alliance, rue des Combattants à Warsage Inscription à partir de 7h jusque 15h

Pour les 21km: de 7h à 13h - Pour les 32 km: de 7h à 11h Clôture des arrivées : 17h



12ème Souper D'automne

Cochon de lait et ses accompagnements selon notre "Vatel"

Samedi 2 Novembre 2024

Prix: 28€

Réservation au 0490/39.29.83 : Nicolas Lehane

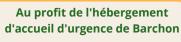
(uniquement par message) Date limite: 26 octobre

Salle de la Jeunesse de Blegny Rue de l'Institut, 27 4670 Blegny











Pizzas: jambon, salami, végétarienne

Fait maison par l'équipe de Bolendemain

REJOIGNEZ-NOUS

Espace Simone Veil Rue Florent Delrez 7, 4670 Blegny

RÉSERVATION

0492/76.91.52, ou via solidairesdebarchon@gmail.com Au plus tard pour le 15/10



En collaboration avec l'Administration Communale de Blegny





MPRIMERIE



Les plans de mine

Depuis deux siècles, les plans de mine ont fait l'objet d'une attention particulière du législateur et de l'exécutif. Dressés, sous l'ère industrielle, entre la fin du XVIIIe siècle et 1984 (pour la Wallonie) ou 1992 (pour la Flandre), sous des régimes étatiques différents, à des époques différentes et partant sous des législations mouvantes et évolutives, ils révèlent encore aujourd'hui un intérêt notoire, même après la fin de l'exploitation. On ignore encore comment les premiers mineurs se repéraient sous terre si ce ne sont les exemples de certaines mines antiques exploitées par les Romains, lesquels jalonnaient les tracés des galeries par des puits remontant au jour afin de s'assurer qu'ils suivaient la bonne direction. Et si les méthodes de mesurage des travaux souterrains ont été consignées par Agricola dès le XVIe siècle, le report des levés sur plans était - en tout cas à Liège – une pratique relativement rare. Impossibilité technique, manque de temps, de moyens ou défaut d'intérêt ? Nous ne pouvons le dire. Claude Gaier évoque toutefois le recours à la resaiwe qui consistait à tracer le dessin des travaux souterrains sur la paire, en surface. On connait aujourd'hui des méthodes plus pérennes.

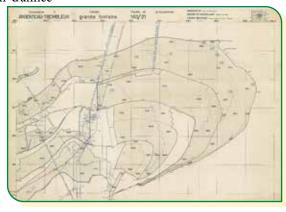
Les plans d'exploitation trouvent aussi leur origine juridique dans la loi sur les mines de 1791, même s'il est vrai que la pratique systématique n'en sera avérée que bien des années plus tard. Quoiqu'il en soit, pour le « propre avantage » de l'exploitant, « la sûreté des travaux et la conservation des mines », la législa-

tion exige la fourniture en fin d'année de plans des ouvrages existants et des travaux effectués durant les 12 derniers mois, disposition qui sera répétée à travers le temps. La transmission des plans à l'Administration se justifie par la surveillance de l'exploitation (direction rationnelle des travaux, sécurité des personnes et des biens, sécurité des propriétés en surface), par l'intérêt d'un tiers qui souhaiterait connaître les exploitations

sous son fonds mais éga-lement pour la bonne administration du territoire, en cas d'abandon puis de reprise des travaux, de successions d'exploitants ou encore de perte ou de destruction des documents.

À quoi bon conserver des plans et leurs informations portant sur des activités aujourd'hui disparues ? Si les chevalements ont effectivement été rasés en grand nombre de nos horizons, la gestion du passif minier, qu'on appelle aussi l'après-mine, constitue un enjeu dont le grand public n'est pas toujours conscient. Sur base de l'important travail mené ces vingt dernières années par la Cellule Sous-sol de la Région wallonne avec la collaboration de partenaires privés et publics, une cartographie très fine des zones d'influence et des ouvrages miniers a permis de recenser 15 000 puits de mines (et en estimer plus de 50 000), 5 000 carrières souterraines et 3 000 exploitations de fer! Cela donne une idée de l'importance de pouvoir localiser ces travaux, par exemple dans le cadre de nouveaux projets immobiliers, compte tenu de la densité de la population le long du sillon Sambreet-Meuse, siège des bassins houillers, et de la pression immobilière qui peut en résulter. Grâce à ces outils de géolocalisation, disponibles en ligne pour le grand public sur WalOnMap, le géoportail de Wallonie, l'Administration peut exercer plus efficacement ses missions de surveillance, émettre des avis au sujet de certaines implantations, mener une politique de sécurisation des ouvrages, notamment par l'établissement d'une zone dite non aedificandi autour de l'axe des puits. Les plans de mines n'ont donc pas fini de faire parler d'eux!

Article de Bruno Guidolin adapté par Laure-Anne Gentges



Fonds d'archives de la S.A. des charbonnages d'Argenteau (aujourd'hui Blegny-Mine). Plan d'exploitation à projection horizontale de la couche Grande Fontaine (1970?)

LE CONSEIL

ENERGIE DE SEBASTIEN





Est il possible d'ajouter des panneaux tout en conservant mon compteur qui tourne en arrière?

Sébastien DORTHU, expert en énergie depuis 15 ans et gérant de Prowatt à Warsage, répond à votre question :

Si vous avez déjà des panneaux solaires mais envisagez d'en ajouter pour répondre à de nouveaux besoins énergétiques (véhicule électrique, climatisachauffe-eau piscine, électrique...) ? Bonne nouvelle : c'est tout à fait possible, en respectant certaines règles techniques et légales.

Techniquement, vérifiez d'abord si votre onduleur actuel peut gérer des panneaux supplémentaires ou s'il faut le remplacer. Assurez-vous aussi d'avoir assez d'espace sur votre toit, car les panneaux récents sont plus grands et plus puissants (environ 178 x 116 cm, pour une puissance de 420 à 440 Wc).

Un détail important : l'extension de votre installation ne doit pas être trop petite. En général, on

parle d'ajouter au moins 4 ou 5 panneaux. Et bonne nouvelle, certains onduleurs supportent jusqu'à 200% de puissance crête de plus, sans risquer d'endommager votre système actuel.

Légalement, renseignez-vous auprès de votre gestionnaire de réseau (Resa ou Ores) sur la quantité de kvA (kilovoltam-père) déclarée pour votre installation. Vous pouvez légalement augmenter la capacité de votre onduleur d'1 kvA (par exemple, passer d'un onduleur de 4 kvA à 5 kvA) sans perdre le système de compensation.

Côté production, ne vous attendez pas à doubler vos chiffres. Une augmentation de 10% à 50% est plus réaliste, en raison des limites de l'onduleur.

Pour en savoir plus et adapter votre installation solaire à vos besoins actuels, contactez-nous.









Rue de la gare, 26 4608 Warsage www.prowatt.be info@prowatt.be 04/376.66.06



Vous envisagez de passer au photovoltaïque ? Contactez Prowatt pour un devis personnalisé, gratuit et sans engagement. Nous sommes là pour vous conseiller et trouver la solution la plus adaptée à vos besoins.



AUTANT DE CLIPS, AUTANT DE LOOKS



À PARTIR DE 159€°

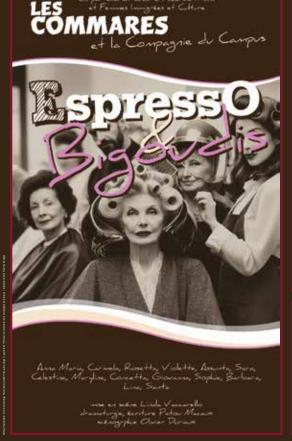
ALAINAFFLELOU

BARCHON - Champs de Tignée, 14 Tél. 043 62 72 22

*Voir conditions en magasin. SRL Alain Afflelou Belgique 0885.723.232.



VEN. 04/10/24 - 20h00



« Samedi matin, au salon. Les coiffeuses s'activent, les clientes défilent. Sur fond d'un fait divers et à la lumière de leurs parcours de femmes originaires d'Italie, elles questionnent la place de la femme aujourd'hui, dans l'espace familial, professionnel et social. Si le ton est léger, le propos est critique. »

Spectacle en création ollective sur la auestion des traditions. de la charge mentale, des inégalités et des injustices dont sont et ont été victimes les femmes issues de l'immigration belgo-italienne.

Prix: 10 € en prévente - 12 € sur place. Ouverture des portes dès 19 h. <u>Réservation</u>: www.blegnymine.be - domaine@blegnymine.be - 04 387 43 33

Une organisation de Blegny-Mine et du Centre culturel de Blegny avec le soutien de la Province de Liège - Service Culture et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Blegny-Mine - Rue Lambert Marlet, 23 - 4670 BLEGNY





Chassis bois, PVC, alu, escalier, portes intérieures, parquet, ameublement, bardage, terrasse

Un seul numéro pour tous renseignements 0477 700 999 ou jeanmichellehane@gmail.com



